

## AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : Régate d'automne

Dates complètes : 14 /10 /2018

Lieu : Parc de St Cyr

Autorité Organisatrice (OA) : PEC Voile

Grade : 5 C/5 B

Série : Dériveurs, windsurfs, interséries temps compensés - Optimists

**La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.**

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elle s'applique.

### 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Sans objet.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux bateaux : DERIVEURS doubles et solitaires, OPTIMISTS, PAV.
- 3.2 Les bateaux admissibles s'inscrivent le jour de l'épreuve.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

### 4. DROITS A PAYER

Droits d'inscription : Sans frais d'inscription

## 5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	14 /10 / 2018	10 H
Clôture des inscriptions	14 /10 / 2018	12 H
Jauges et contrôles		

Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classes
14 /10 / 2018	13 h 30	Toutes séries

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après :

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

Afficher suivant les prescriptions fédérales

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique ou Raid

## 8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 9. CLASSEMENT

9.1 Deux courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand trois courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Yves COIGNET – [yves.coignet86@gmail.com](mailto:yves.coignet86@gmail.com) – Tél. 06 84 63 25 32

## 13. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Parc de St Cyr, Beaumont-St Cyr, N 10, entre Poitiers et Châtellerault